

DETERMINATION NOMINALE EN *jĩbuõ* : LANGUE KRU DE CÔTE D'IVOIRE, UNE ÉTUDE MORPHOSYNTAXIQUE

Symphorien Téléphore GNIZAKO

E-mail : sgnizako@gmail.com

Résumé :

Dans cet article, il est question d'étudier tous les constituants du syntagme nominal susceptibles de donner des informations sur le nom auquel ils se rapportent. En Bété en général et particulièrement en *jĩbuõ*, il existe trois types de détermination nominale à savoir : les articles, les démonstratifs et les possessifs. Nous notons que ces trois types de détermination nominale ont en commun le défini et l'indéfini. En *jĩbuõ*, l'indéfini n'est pas marqué tandis que le défini est marqué par la postposition du déterminant défini « á » au nom auquel il se rapporte. Cette procédure intervient également pour le démonstratif et le possessif. Dans ce processus de formation de l'indéfini et du défini, notons qu'en ce qui concerne le démonstratif et le possessif, quand il est question du défini, le pronom démonstratif est antéposé au nom auquel il se rapporte et la marque du défini quant à elle, se postpose au nom. Pour le possessif, le pronom possessif est antéposé au nom auquel il se rapporte et la marque du défini possessif se postpose au nom. Il faut noter que la marque du défini en *jĩbuõ* est immuable.

Mots clés : *possessif ; antéposé ; postposé ; défini ; indéfini ; déterminant, Côte d'Ivoire*

*NOMINAL DETERMINATION IN *jĩbuõ* : A KRU LANGUAGE OF CÔTE D'IVOIRE, A MORPHOSYNTAXIC STUDY*

Abstract :

This article discusses studying all the constituents of the Noun phrase that can provide information about the Noun to which they refer. In Bété in general and particular in *jĩbuõ*, there are three types of nominal determination, they namely : article, demonstrative and possessive. We note that in these three types of nominal determination, they share the property of being definite or indefinite. In *jĩbuõ*, the indefinite is unmarked, while the definite is marked by the posposition of the definite determiner « á » to the Noun to which it refers. This procedues also applies to demonstratives and possessives. In this poocess of forming the indefinite and definite, it should be noted that for demonstratives and possessives, when it comes to the definite, the demonstratives pronoun is placed before the noun to which it refers, and the definite marker itself is placed after the noun. For the possessives, the possessives pronoun is placed before the noun to which it refers and the definite marker, on the other hand, follows the noun. For the possessives, the possessive pronoun procedes the noun it relates to, and the definite marker in *jĩbuõ* is invariable.

Keywords : *possessive ; preposed ; postposed ; definite ; indefinite ; determiner, Côte d'Ivoire*

Introduction

La question de la détermination nominale dans les langues africaines et ivoiriennes a été traitée sur divers angles par plusieurs linguistes. Entre autres, Amoikon Dyhié Assanvo « Détermination nominale de l'agni, langue kwa de Côte d'Ivoire », article centré sur le système de détermination en agni ; Alain. Adekpate, 2017; Kipré. Blé, 2017).Alain. Adekpate évoque surtout l'aspect structural tandis que Kipré Blé dans cet article, met l'accent sur l'interprétation relationnelle des syntagmes nominaux. KIPRE souligne que cette distinction sémantique est essentielle pour comprendre les relations de possession dans les langues africaines qu'ivoiriennes. La détermination nominale constitue un domaine important de l'analyse morphosyntaxique, dans la mesure où elle permet de comprendre comment un nom reçoit ses marques de référence, d'identification et de précision dans un énoncé. Dans cette langue, les mécanismes de détermination peuvent se réaliser par divers

procédés dont l'étude révèle l'organisation interne du syntagme nominal et les relations entre la forme et le sens. Ce travail consistera à montrer pour chaque détermination nominale comment se forment le défini et l'indéfini dans le système de communication des locuteurs en vue d'apporter une précision sur la personne ou la chose dont il est question. La réponse à ce problème invite non seulement à analyser les aspects morphologiques des déterminants nominaux mais aussi à visiter le volet syntaxique voire sémantique de ces déterminants nominaux. Ce travail vise à fournir des données qui pourraient contribuer à élucider la précision sur l'objet ou la personne concernés dans les langues Kru en général et en j̄ibuō en particulier. Pour ce faire, ce travail s'articule autour de trois parties à savoir les articles, les démonstratifs et les possessifs.

1. Cadre théorique et méthodologie de la recherche

1.1. Cadre théorique

Il a été décidé pour cette étude, de travailler sur la détermination nominale. Pour ce faire, l'aspect qui a été la préoccupation est celui de la morphosyntaxe des déterminants nominaux. Le cadre dans lequel ce travail se situe pour mener à bien cette étude est celui de la grammaire générative et transformationnelle. Cette étude qui s'inscrit dans le domaine de la linguistique descriptive, a permis de voir la morphosyntaxe des déterminants nominaux, leur position par rapport au nom auxquels ils se rapportent. Dans cette étude, il est question d'analyser la morphosyntaxe des déterminants nominaux indéfinis et définis, les possessifs indéfinis et définis et enfin les démonstratifs définis et indéfinis. Cette étude est une contribution aux travaux de Mohanan (1986) sur la classification des déterminants nominaux.

1.2. Méthodologie de recherche

Les données sont issues d'une enquête de terrain effectuée lors d'un séjour dans le canton j̄ibuō précisément à Zogbodoua, un village du canton. Elles sont essentiellement constituées d'articles, de possessifs et de démonstratifs. Les données ont été recueillies par un entretien effectué auprès de cinq informateurs locuteurs et natifs de la langue durant les vacances scolaires 2024-2025. Par la suite, il a été constaté un recueil de syntagmes nominaux qui ont été comparés à travers les informateurs en vue de nous rassurer de leur fiabilité. Nous les avons par la suite classés selon les types de déterminants à notre possession avant d'en faire les éléments essentiels du corpus.

2. Résultats

2.1. Les déterminants

Dans le dictionnaire le Robert, on appelle déterminant, un mot qui détermine un autre. Il peut être un article, un adjectif possessif ou un démonstratif. A travers cette définition, nous distinguons trois types de déterminants que nous allons voir le long de ce travail de recherche.

2.1.1. L'article indéfini

En j̄ibuō, aussi bien dans plusieurs langues africaines ou ivoiriennes, on parle de déterminant indéfini pour désigner un être ou une chose qu'on ne veut pas ou qu'on ne peut pas déterminer. Ici, le déterminant indéfini ou générique n'est pas marqué comme nous pouvons le voir dans les exemples en (1).

(1).

Noms	Glose
jú	« Un enfant »
kótu	« Un habit »
nú	« Une eau »
pʰ	« Un couvercle »
zra	« Un perroquet »
sòpú	« Un chat »
trē	« Un serpent »

kwrã	« Une tortue »
gwĩ	« Un chien »
gǣ̃jĩ	« Une canne à sucre »
sũ	« Un arbre »

Dans les exemples ci-dessus, nous savons qu'il s'agit de quelqu'un ou de quelque chose sans toutefois avoir l'information précise de quelle chose ou de qui exactement il est question.

2.1.2. L'article défini

Parlant du défini, en jĩbuō̃, nous notons l'existence de déterminant défini qui se caractérise par une postposition de /á/ au nom. Ici, le déterminant défini est marqué par une forme immuable /á/ postposée au nom auquel il se rapporte, il donne des informations précises sur le nom auquel il se rapporte. Il porte un ton haut comme nous pouvons le voir dans les exemples en

(2).

(2).

Noms	Article défini	Glose
jú	á	« L'enfant »
kótũ	á	« L'habit »
jú	á	« L'eau »
pĩ	á	« Le couvercle »
srã	á	« Le perroquet »
sòpú	á	« Le chat »
trē	á	« Le serpent »
kwlã	á	« La tortue »
gwĩ	á	« Le chien »
gǣ̃jĩ	á	« La canne à sucre »
sũ	á	« L'arbre »

Dans les exemples ci-dessus, nous savons qu'il s'agit de quelqu'un ou de quelque chose avec l'information précise de quelle chose ou de qui exactement il est question

3. Le possessif

Le possessif est une forme de déterminant du nom qui marque la possession de la chose ou de l'être dont on parle. Ici également il existe deux formes de possession à savoir : la forme indéfinie et la forme définie. Nous allons présenter les différents adjectifs possessifs pour mieux nous faire suivre.

(3)

ná	« Mon, ma, mes »
nàá	« Ton, tes, ta »
ó	« Son, sa, ses »
àá	« Notre, nos »
á	« Vos, votre »

wá

« Leur, leurs »

Tableau récapitulatif des pronoms possessifs du jibuō**3.1. Possessif indéfini**

Classé parmi les déterminants, le possessif détermine aussi le nom auquel il se rapporte. L'information sur le nom ici est vague, générique et imprécise comme dans les exemples en 4.

(4)

nā	« jú »	« l'un de mes enfants »
nāā	« bùdū »	« l'une de mes maisons »
ō	« sòpú »	« l'un de ses chats »
āā	« gwī »	« l'un de nos chiens »
ā	« trē »	« l'un de vos serpents »
wā	« sùkūgbī »	« l'une de leurs écoles »

De l'observation des exemples en 4, le possessif est antéposé au nom auquel il se rapporte. Mais ce qui tire notre attention ici, c'est la variation tonale des pronoms possessifs à l'indéfini. En effet, la voyelle à droite, dans le cas de voyelle longue ou la voyelle du possessif subissent un rabaissement tonal. A l'absence de déterminant défini, son ton Haut flottant vient se propager sur la voyelle du pronom possessif et le rabaisse pour devenir un ton moyen. On assiste au phénomène du rabaissement tonal. En somme, nous retenons qu'en jibuō, pour marquer le possessif indéfini le ton du défini qui est le ton Haut, à l'absence du défini, vient se greffer à celui du possessif pour le rabaisser. La structure du possessif indéfini est la suivante :

5) Poss-Nom

3.2. Possessif défini

Contrairement à l'indéfini qui se rapporte à un nom, une chose vague dont on n'a pas de connaissance réelle, le défini quant à lui, nous donne une précision sur le nom ou la chose dont on parle. Dans les exemples en 5, nous allons voir comment se présente le possessif défini en jibuō.

6)-

ná	« jú »	á	« Mon enfant »
nāá	« bùdū »	á	« Ta maison »
ó	« sòpú »	á	« Son chat »
āá	« gwī »	á	« Notre chien »
á	« trē »	á	« Votre serpent »
wá	« sùkūgbī »	á	« Leur école »

De l'observation des exemples en 5, il nous revient que nous avons des noms définis au regard de la glose. Mais ce qui frappe à l'œil, c'est la structure du syntagme nominal défini. En effet pour exprimer le possessif défini en jibuō, nous avons le possessif antéposé au nom auquel il se rapporte, ensuite nous avons le déterminant du défini qui est à son tour postposé au nom. Ce qui nous donne la formule suivante :

(7)

Poss-N-Déf

4. Le génitif

Le génitif est un cas grammatical qui exprime la possession. Dans la formation du génitif, au moins trois éléments principaux sont à relever : le nom désignant le possesseur qui précède toujours

le nom désignant le possédé. Et nous avons l'associatif. En linguistique, l'associatif se réfère aux liens mentaux et sémantiques que les locuteurs établissent entre les mots. En jĩbuō il existe le génitif défini et le génitif indéfini.

4.1. Le génitif défini

Il exprime une chose ou un être qui est connue par l'interlocuteur. Dans ce cas, pour former le génitif défini en jĩbuō, on note la présence de l'article défini postposé au nom signifiant le possédé, comme nous le remarquons dans les exemples en 8

8)

- a) kòzĩ í bùdũ á
/Kozi/Ass/Maison/Dét/
« La maison de Kozi »
- b) kwrá á tákw á
/Tortue/Ass/Carapace/Dét/
« La carapace de la tortue »
- c) jú ú tobí á
/Enfant/Ass/Voiture/Dét/
« La voiture de l'enfant »
- d) bĩré é gō dī á
/Biche/Ass/Dortoir/Dét/
« Le dortoir de la biche »

Au regard des exemples ci-dessus en 8, nous déduisons que la structure du génitif introduisant le défini, se présente comme suit :

N-Ass-N-Dét

Dans ce type de construction, nous notons que le nom désignant le possesseur est à l'extrême gauche suivi de l'associatif ici qui est une voyelle et qui varie selon la voyelle finale du nom en question, ensuite vient le nom qui désigne le possédé et enfin nous avons à l'extrême droite l'article défini. Toute autre structure en dehors de celles-ci seront considérées comme agrammaticales par le locuteur de la langue.

4.2. Le génitif indéfini

Il exprime une chose ou un être qui n'est pas connue par l'interlocuteur. Dans ce cas, pour former le génitif indéfini en jĩbuō, on note l'absence de l'article défini, et le ton sur la voyelle associative baisse. Mais ici aussi, le nom le plus à gauche exprime le possesseur tandis que celui le plus à droite traduit le possédé.

- jú ũ tobí
/Enfant/Ass/Voiture/
« La voiture de l'enfant »
- 9)
- a) kòzĩ ĩ bùdũ
/Kozi/Ass/Maison/
« Une maison de Kozi »
- b) kwrá ā tákw
/Tortue/Ass/Carapace/
« Une carapace de la tortue »
- c)
- bĩré ē gō dī

- d) /Biche/ Ass/Dortoir/
« Un dortoir biche »

Au regard des exemples ci-dessus en 9, nous déduisons que la structure du génitif introduisant l'indéfini, se présente comme suit :

N-Ass-N

Aussi, comme remarque, tous les tons sur les voyelles associatives ont baissé. En effet, à l'absence de déterminant postposé, le ton laissé par ce déterminant vient influencer celui sur les voyelles associatives pour le rabaisser. Pour donc exprimer le génitif indéfini, en plus du déterminant qui chute, il y a le ton des voyelles associatives qui chute également en se rabaisant. Toute autre structure visant à exprimer le génitif indéfini en dehors de celles-ci, ne seront pas reconnues par le locuteur.

5. Adjectifs démonstratifs

Dans les langues kru en général, les démonstratifs sont postposés au nom auquel ils se rapportent et se présentent sous la forme /n-v-l-l-e/ contrairement au j̄būō où la forme du démonstratif est une locution adjectivale et se présente sous la forme /l-v-a/ pour exprimer une réalité beaucoup plus proche et l̄á pour une réalité un peu plus éloignée. Il existe dans ce cas deux types d'adjectifs démonstratifs à savoir : l'adjectif démonstratif /l̄á/ qui rapproche le nom auquel il se rapporte tandis que le démonstratif /l̄á á/ qui éloigne le nom auquel il se rapporte selon la position de celui qui s'exprime. Ils peuvent exprimer uniquement le défini.

5.1. Le défini avec Le démonstratif l̄á

Dans cette partie de notre travail, nous allons prendre des exemples qui illustrent le défini avec le démonstratif /l̄á/ Soit les exemples en (10)

10)

- a) l̄á j̄ú á
/Dém/Enfant/Dét/
« Cet enfant »
- b) l̄á dú á
/Dém/village/Dét/
« Cet enfant »
- c) l̄á j̄ú á
/Dém/Enfant/Dét/
« Cet enfant »
- d) l̄á t̄obí á
/Dém/Voiture/Dét/
« Cette voiture »
- e) l̄á m̄oní á
/Dém/Argent/Dét/
« Cet argent »

Aussi, comme remarque, pour traduire le démonstratif défini en j̄būō, la structure se présente comme suit :

Dém.-N-Déf

Dans la détermination nominale, surtout en ce qui concerne le démonstratif, le nom en position médiane est encadré par le Démonstratif à l'extrême gauche et par l'article défini à l'extrême droite.

Pour donc exprimer dans le cadre de la détermination nominale, le démonstratif défini ; l'article défini en position finale est obligatoire de peur de former une structure agrammaticale et non reconnue par le locuteur de la langue.

5.2. L'indéfini avec Le démonstratif lá

Dans cette partie de notre travail, il est question de présenter la structure et la composante du démonstratif indéfini en jībūō. Au regard des faits, il ressort que la structure pour exprimer le démonstratif indéfini est la suivante :

Dém.-Ass-N

11)

- a) lá ā jú
/Dém/Ass/Enfant/
« Un enfant d'ici »
- b) lá ā jwró
/Dém/femme/
c) « Une femme d'ici »
- d) lá ā jú
/Dém/Enfant/
« Un enfant d'ici »
- e) lá ā tobí
/Dém/Voiture/
« Une voiture d'ici »
- lá ā mōní
/Dém/Argent/Dét/
« De argent d'ici »

Comme remarque, tous les tons sur les voyelles associatives ont baissé. En effet, à l'absence de l'article défini, le ton laissé par ce déterminant vient influencer la voyelle du démonstratif pour non seulement l'allonger mais aussi influencer le ton de la seconde voyelle qui sert d'associatif pour le rabaisser et devenir ton moyen. Pour donc exprimer le démonstratif indéfini, il y a allongement de la voyelle du démonstratif ensuite la seconde voyelle appelée associatif baisse. Ce qui nous donne la structure

Dém.-Ass-N

Toute autre structure visant à exprimer le démonstratif indéfini en dehors de celle-ci, ne sera pas reconnue par le locuteur. Contrairement au démonstratif /lá/ qui présente un fait beaucoup plus proche du locuteur, làá quant à lui est présente un fait plus éloigné du locuteur. Comme pour les autres cas étudiés nous allons voir ici aussi l'indéfini et le défini.

5.3. Le défini avec le démonstratif làá

(12)

- a) là á jú á
/Dém/Ass/Enfant/Dét/
« Cet enfant là-bas »

là á jwró á

- b) /Dém/Ass/Femme/Dét/
« Cette femme là-bas »
- c) là á bijré á
/Dém/Ass/Biche/Dét/
« Cette biche là-bas »
- d) là á tobí á
/Dém/Ass/Voiture/Dét/
« Cette voiture là-bas »
- e) là á mōní á
/Dém/Ass/Argent/Dét/
« Cet argent là-bas »

Pour traduire le démonstratif défini en jībūō avec là á, la structure se présente comme suit :

Dém.-Ass--N-Déf

Dans la détermination nominale, surtout en ce qui concerne le démonstratif, le nom en position médiane est encadré par le Démonstratif à l'extrême gauche et par l'article défini à l'extrême droite. Pour donc exprimer dans le cadre de la détermination nominale, le démonstratif défini ; l'article défini en position finale est obligatoire de peur de former une structure agrammaticale et non reconnue par le locuteur de la langue.

5.4. L'indéfini avec Le démonstratif làá

- a) là ā jú
/Dém/Ass/Enfant/
« Un enfant de là-bas »
- b) là ā jwró
/Dém/Ass/Femme/
« Une femme de là-bas »
- c) là ā bijré
/Dém/Ass/Biche/
« Une biche de là-bas »
- d) là ā tobí
/Dém/Ass/Voiture/
« Une voiture de là-bas »
- e) là ā mōní
/Dém/Ass/Argent/
De l'argent de là-bas »

Comme remarque, tous les tons sur les voyelles associatives ont baissé. En effet, à l'absence de l'article défini, le ton laissé par ce déterminant vient influencer celui de la voyelle associative pour le rabaisser et devenir ton moyen. Pour donc exprimer le /là ā/ indéfini, on a comme structure ce qui suit :

Dém.-Ass-N

Toute autre structure visant à exprimer le démonstratif /là ā/ indéfini en dehors de celle-ci, elle ne sera pas reconnue par le locuteur. Contrairement au démonstratif /lá/ qui présente un fait beaucoup plus proche du locuteur, là á quant à lui présente un fait plus éloigné du locuteur.

6. Discussion

L'issue des diverses analyses des niveaux déterminatifs, les résultats montrent que le processus de détermination en *jĩbuō* est fondé sur un contraste entre le défini et l'indéfini. Ce parallèle se manifeste à travers des procédés morphosyntaxiques proportionnellement stables qui concernent aussi bien les articles que les possessifs et les articles démonstratifs. L'analyse montre ainsi que cette langue privilégie un marquage explicite du défini tandis que l'indéfini reste intrinsèquement non marqué. Ce fonctionnement morphosyntaxique est en toute conformité avec des tendances observées dans plusieurs langues ivoiriennes où l'absence de marque déterminative exprime souvent l'expression morphologique de l'indéfini.

L'un des points majeurs de ce travail réside une fonction centrale jouée par la particule /á/, employée comme marque du défini. À l'inverse des langues indo-européennes telles que le français où l'article défini s'antépose au nom, le *jĩbuō* adopte une technique de postposition. Cette particularité rapproche cette langue de plusieurs langues de la famille Niger-Congo dans lesquelles les marques déterminatives sont antéposées au prédicat nominal. La stabilité morphologique de la particule /á/, qui reste invariable quel que soit le contexte syntaxique, justifie d'un degré élevé de grammaticalisation de la marque du défini. Ce constat atteste l'idée selon laquelle la détermination nominale dans les langues kru repose fondamentalement sur des particules grammaticales fixes que sur des paradigmes flexionnels complexes.

Par ailleurs, les résultats ont mis en exergue une forte interaction entre morphologie, syntaxe et phonologie. En effet, pour exprimer l'indéfini dans les constructions possessives, génitives et démonstratives, cette langue ne se borne pas à une simple absence du marquage du défini. Ce processus est également renforcé par des modifications tonales influençant les morphèmes environnants. L'observation du phénomène du rabaissement tonal dans l'expression des possessifs et des génitifs indique que la structure prosodique joue un rôle important dans la structuration grammaticale du syntagme nominal. Cette remarque fait bon chemin avec les observations faites dans plusieurs langues à tons de l'Afrique Occidentale où les oppositions grammaticales sont souvent exprimées de manière simultanée par des moyens segmentaux.

L'examen des marques possessives montre aussi une structuration syntaxique particulièrement cohérente. Dans toutes les constructions observées, le possessif précède le nom tandis que la marque du défini apparaît en position finale. La forme Poss-N-Déf forme ainsi un schéma canonique de détermination possessive. Cette disposition corrobore que la relation de possession en *jĩbuō* est une hiérarchisée autour du nom possédé, lequel demeure le noyau du syntagme nominal. Les analyses de Kipré sur les relations de possessions dans les langues ivoiriennes ont déjà indiqué le rôle crucial de l'organisation syntaxique dans l'interprétation des rapports possessifs. Ces analyses orientées sur le *jĩbuō* viennent une fois de plus solidifier cette perspective en indiquant que la marque du défini constitue un élément primordial de la structure de ces relations.

L'analyse du génitif contribue de manière intéressante à la compréhension d'une structure génitive en *jĩbuō*. Le marquage obligatoire d'un morphème associatif entre le possesseur et le possédé montre l'existence d'un mécanisme spécifique de fusion syntaxique. Ce procédé diverge de celui observé dans certaines langues kwa notamment en baoulé où la simple juxtaposition peut permettre d'exprimer la possession. En *jĩbuō*, l'élément de fusion joue un rôle grammatical crucial car il permet d'établir explicitement la relation entre deux syntagmes nominaux. En sus, les modifications tonales observées sur le morphème de fusion génital dans les contextes définis et indéfinis met en évidence qu'une différenciation sémantique entre les deux valeurs est encodée à plusieurs niveaux de la structure linguistique.

Quant aux démonstratifs, ils présentent une structuration originale en rapport avec les langues kru. Cette langue a recours au procédé d'antéposition du démonstratif qui encadre le nom

avec la marque finale du défini. Cette formulation crée une structure discontinue de détermination dans laquelle le nom est inséré entre deux particules grammaticales. Un tel fonctionnement constitue une singularité typologique fondamentale susceptible d'ouvrir des perspectives de recherches sur les variations internes des langues kru.

Au niveau théorique, les résultats obtenus attestent la pertinence de la méthode morphosyntaxique employée dans cette recherche. Ils démontrent que les déterminants nominaux ne peuvent être examinés seulement sous l'angle syntaxique, puisque leur fonctionnement engendre aussi des phénomènes phonologiques et sémantiques. La GG et transformationnelle permet ainsi de rendre compte des diverses relations structurelles qui s'établissent entre les constituants du syntagme nominal tout en mettant en exergue les règles d'ordre qui régissent leur distribution.

In fine, Ce travail contribue à la description des langues kru parlées en terre ivoirienne. Les résultats obtenus contribuent à un enrichissement des connaissances sur les mécanismes de détermination nominale et fournissent des données susceptibles d'alimenter d'ouvrir des voies sur des travaux comparatifs sur diverses langues kru.

Conclusion

L'étude de la détermination nominale révèle trois classes de déterminants dans la langue à savoir : les articles, les possessifs et les démonstratifs. En ce qui concerne les articles, nous notons deux types qui sont les articles définis et les articles indéfinis. Parlant des articles indéfinis, nous retenons qu'ils ne sont pas marqués dans la langue tandis que les articles définis sont postposés aux noms auxquels ils se rapportent. Dans le cas des possessifs, nous distinguons également le défini et l'indéfini. La particularité au niveau des possessifs est que à l'absence du défini, le ton haut du défini vient influencer celui de l'associatif pour l'abaisser et devenir ton moyen. Toujours parlant du possessif, nous avons vu aussi le génitif. Lui aussi, il est marqué par le défini et l'indéfini. Le processus de l'abaissement tonal lorsque nous sommes dans l'indéfini correspond à la règle du possessif. Mais l'indéfini du génitif donne un sens locatif en plus que d'exprimer un indéfini. Cette étude permettra aux locuteurs ou aux apprenants de constater une différence entre le défini et l'indéfini en vue d'éviter d'éventuelles confusions. Ce travail pourra servir de base pour relancer les recherches sur la détermination nominale et l'améliorer.

Références bibliographiques

- ADEKPATE Alain, (2017), « Les constructions nominales à terme discriminant en krobou, langue kwa de Côte d'Ivoire : entre syntagme et composés » in *Revue des sciences du Langage et de la Communication* numéro 6/2nd semestre (pp. 2-12)
- ADEKPATE Alain, et KIPRE Blé (2001), « L'expression de la qualification dans une langue kru : exemple du bété », in *cahier d'Etudes Linguistiques*, No 14, pp202-216
- AMBEMOUI Daniel. (2001), La morphologie nominale en Ehotilé, rapport de DEA, Linguistique, Université de Cocody-Abidjan
- ASSANVO A. Dyhié (2012), « Détermination nominale de l'agni, langue kwa de Côte d'Ivoire » in *revue Studii de gramatica contrastiva*, numéro 18, pp 7-21
- BEDABROU Jean-nanquel Kouassi, (2021), « La détermination nominale et le postulat d'une détermination endogène du nom propre de personne », in *djiboul*, No2, vol.6, pp. 14-33
- BOUKALI Omer. (2002), Esquisse du système nominal de l'Abouré, parler de Bonoua, rapport de DEA, Linguistique, Université de Cocody-Abidjan.
- GNIZAKO S. Télésphore. (2005), Les changements morphophonologiques en jībūō, Mémoire de DEA, Université de Cocody-Abidjan
- HOUIS Maurice, (1981), « La relation de détermination en syntagmes et composés », *Afrique et langage*, No 16, Paris, l'harmattan, pp.5-47

KETCHA Ema Valérie, (2020), La dérivation nominale en bétiné : une étude contrastive », in SLC, No14, pp.91-101

KIPRE Blé. (2016) ; « Construction directe » vs « Construction indirecte »: quelle interprétation sémantique dans la relation de possession en bété? » in revue Corela (vol.14, No 2), pp 1-9

KOSSONOU K. Théodore. (2014), « le nominal dègha, langue gur de Côte d'Ivoire ». In Revue IMO- IRIKISI, Vol 6. N.11 ; FLASH ; Université d'Abomey Calavi Benin. Pp. 51-60

KOUAME Emmanuel. (2004), Morphologie nominale et verbale du n'zikpli, parler baoulé de la S/P de Didiévi, Thèse pour le Doctorat Unique, ILA, Abidjan

MOHANAN, Karuvannur (2004) «La classification des déterminants nominaux», in The theory of Lexical phonology » in revue syntaxe et sémantique, pp 71-96